



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Entreprises et stratégies de marché »**

Réunion du 25 mars 2025

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête sur les matières premières utilisées pour
la fabrication d'aliments composés pour animaux
de ferme (MPAA)**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme (MPAA)
-----------------------	---

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Établissement
Champ statistique couvert	<p>Les unités interrogées sont les établissements producteurs d'aliments composés pour animaux de ferme (aliments d'allaitement, aliments minéraux et autres aliments composés) de France produisant :</p> <ul style="list-style-type: none">- plus de 5 000 tonnes par an d'aliments composés (dont aliments d'allaitement) hors aliments minéraux ;- plus de 2 000 tonnes par an d'aliments minéraux.
Champ géographique	France entière (y compris Mayotte)

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme en 2025 (MPAA 2025)
URL de consultation du questionnaire	Le questionnaire de l'édition 2025 peut légèrement changer par rapport à celui de l'édition précédente (2020). Le questionnaire de 2020 se trouve sur la page https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-MatPremAlimAnimale%202020/methodon/
Objectifs	<p>L'enquête MPAA répond à la demande des autorités (ministère en charge de l'agriculture), des organisations professionnelles, d'organismes publics ou parapublics (FranceAgriMer, INRAE) et de chercheurs, à des fins de connaissance d'un secteur stratégique pour les débouchés de l'agriculture.</p> <p>De fait, l'enquête poursuit plusieurs objectifs :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - connaître avec précision les quantités de produits, notamment agricoles, utilisées dans la fabrication des aliments composés pour animaux de ferme (aliments d'allaitement, aliments minéraux et autres aliments composés) et permettre de suivre les stratégies d'arbitrage entre les différentes matières premières ; - permettre de connaître la destination par filière (bovins, ovins...) d'aliments composés ; - permettre de réaliser au niveau national un bilan annuel des ressources fourragères et de contribuer ainsi au suivi des marchés agricoles tel que demandé par Eurostat dans le cadre de la réalisation des bilans d'approvisionnement.
Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>Les thèmes abordés concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les matières premières nutritionnelles utilisées pour fabriquer des aliments composés pour animaux de ferme selon une liste des produits établie à l'occasion ; - la quantité totale fabriquée selon la filière animale de destination (bovins, ovins, porcins, volailles...), en identifiant la quantité d'aliments destinée à une filière sous cahier des charges « nourries sans OGM » et la quantité d'aliments biologiques.
Historique	<p>Le SSP a effectué sa première enquête en 1973. Le rythme était triennal entre 1979 et 2015. L'enquête remplaçait d'anciennes investigations effectuées par les organisations professionnelles du secteur. Après consultation des professionnels en 2018, la périodicité de l'enquête devient quinquennale à partir du millésime 2020.</p>
Faits marquants précédentes éditions	<p>L'enquête a été dématérialisée par internet à partir du millésime 2015. Le taux de réponse s'élevait à 96 % pour l'édition 2020.</p>
Concertation	<p>Le comité des utilisateurs est présidé et animé par le chef du bureau des statistiques des industries agricoles et alimentaires. Il est composé des représentants du ministère en charge de l'agriculture, des principaux acteurs nationaux de la profession et des établissements publics concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) - service Développement des filières - sous-direction Filières

agroalimentaires

- SNIA - Syndicat national des industriels de l'alimentation animale
- LCANA - La Coopération agricole nutrition animale
- La Coopération agricole luzerne de France
- AFCA-CIAL - Association des fabricants de compléments pour l'alimentation animale
- FranceAgriMer - Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
- FEEDSIM - Association pour la promotion de la recherche et de l'analyse économique sur l'agriculture et l'agro-industrie du Grand-Ouest
- CEREOPA - Centre d'étude et de recherche sur l'économie et l'organisation des productions animales
- INRAE - Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- IDELE - Institut de l'élevage
- IFIP - Institut du porc
- ITAVI - Institut technique de l'aviculture
- SDVF - Syndicat de la vitellerie française - Aliments d'allaitements.

Origine de la demande

Il s'agit de répondre à une demande forte de l'administration et des professionnels de la filière alimentation animale au niveau national. Par exemple, le Service de la statistique de de la prospective se sert de l'enquête pour élaborer le bilan des ressources fourragères. Le centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL) utilise l'enquête pour mieux comprendre la segmentation du marché du lait (par exemple, les laits sans OGM) et le développement de productions animales sous signe de qualité (AOP/IGP et Bio). Pour le Syndicat national des industriels de l'alimentation animale (SNIA) et la Coopération agricole nutrition animale (LCANA), il est important de pouvoir disposer des informations statistiques permettant de connaître ce que mangent les animaux d'élevage. L'enquête permet également de caler un certain nombre de modèles réalisés par les instituts techniques et les bureaux d'études.

	<p>L'enquête a été mise en place à l'initiative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du Service de la statistique et de la prospective - sous-direction des synthèses statistiques et des revenus - bureau des synthèses statistiques conjoncturelles - des producteurs d'aliments composés pour animaux de ferme et de leurs organisations - des fournisseurs de ces producteurs et de leurs organisations - de FranceAgriMer - des bureaux d'études - de l'INRAE.
<p>Place dans un dispositif statistique</p>	<p>A l'origine, cette enquête nationale remplace les anciennes investigations réalisées par les organisations professionnelles pour connaître les produits entrant dans la composition des aliments composés pour animaux de ferme. Depuis sa prise en charge par le SSP, cette enquête est réalisée dans le cadre de la loi du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Actuellement, aucune enquête ou donnée administrative ne permet de connaître cette information à ce niveau de détail.</p> <p>MPAA contribue également aux travaux sur le bilan des ressources fourragères pris en charge par le SSP.</p>
<p>Extensions géographiques</p>	<p>Néant</p>
<p>Utilisateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Service de la statistique et de la prospective - sous-direction des synthèses statistiques et des revenus - bureau des synthèses statistiques conjoncturelles - SNIA - Syndicat national des industriels de l'alimentation animale - LCANA - La Coopération agricole nutrition animale - La Coopération agricole luzerne de France - AFCA-CIAL - Association des fabricants de compléments pour l'alimentation animale - FEEDSIM - Association pour la promotion de la recherche et de

l'analyse économique sur l'agriculture et l'agro-industrie du Grand-Ouest

- CEREOPA - Centre d'étude et de recherche sur l'économie et l'organisation des productions animales

- FranceAgriMer - Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

- CNIEL - Centre national interprofessionnel de l'économie laitière

- DRAAF (Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) - SRISE (Services régionaux de l'information statistique et économique)

- Groupement d'intérêt scientifique avenir élevages

- INRAE - Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

- IDELE - Institut de l'élevage

- IFIP - Institut du porc

- ITAVI - Institut technique de l'aviculture

- SDVF - Syndicat de la vitellerie française - Aliments d'allaitements

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	Juin à octobre 2026 sur l'exercice 2025
Mode de collecte	Depuis 2015, les données sont collectées par internet. L'unité enquêtée reçoit un code d'accès qui lui permet de s'identifier et de renseigner le questionnaire. À la demande des établissements, une édition du questionnaire à partir de Capibara (outil de collecte du SSP) peut être transmise par mail ou voie postale.
Comitologie	Avant le lancement de l'enquête, le bureau des statistiques des industries agricoles et alimentaires réunit au 2 ^e ou 3 ^e trimestre 2025 le comité des utilisateurs de l'enquête. Il est composé des représentants du ministère en charge de l'agriculture, des principaux acteurs nationaux de la profession et des

	établissements publics concernés (par exemple, FranceAgriMer, INRAE).
Contraintes pour l'enquêté	Lors de la dernière édition de MPAA, les temps de réponse médian et moyen étaient respectivement de 60 et 90 minutes.
Coût de l'enquête	Coût humain : 1,2 ETP - 0,8 ETP agent de catégorie A et 0,4 ETP agent de catégorie B. Coût total : 79 500 euros.
Organisme collecteur	Service de la statistique et de la prospective (SSP) - Sous-direction des statistiques agricoles, forestières et agroalimentaires (SDSAFA) - Bureau des statistiques des industries agricoles et alimentaires (BSIAA)
Plan de sondage	L'enquête est exhaustive pour les unités produisant au-dessus des seuils (5 000 tonnes par an d'aliments composés dont aliments d'allaitement et hors aliments minéraux et 2 000 tonnes d'aliments minéraux par établissement). La liste des unités enquêtées est établie à partir du référentiel Sirius pour la sous-classe 10.91Y (fabrication d'aliments pour animaux de ferme) de la NAF 2025. Cette liste est complétée par des unités interrogées dans le cadre des enquêtes mensuelles et semestrielles de production d'aliments pour animaux, réalisées par le Syndicat national des industriels de l'alimentation animale (SNIA) et La coopération agricole nutrition animale (LCANA), et de l'enquête annuelle de l'Association des fabricants de compléments pour l'alimentation animale (AFCA-CIAL). Enfin, une confrontation avec l'édition précédente (MPAA 2020) permet également d'enrichir la liste des unités enquêtées. Une expertise approfondie (par exemple, recherches d'informations sur internet) ainsi qu'une pré-enquête téléphonique permettent d'exclure les unités hors champ.
Taille de l'échantillon	350

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	SSM Agriculture et alimentation - Service de la statistique et de la prospective (SSP)
Autres services	

producteurs	
Partenariat	Néant
Date prévisionnelle de la première publication	<p>La diffusion des premiers résultats se fait sur le site Agreste au travers d'un Chiffres et Données - Série Agroalimentaires - « Les matières premières de l'alimentation animale en 2025 » présentant les résultats sous forme de tableaux accompagnés de la méthodologie d'enquête et du questionnaire. Sa parution est prévue pour le premier trimestre 2027. Dès que le Chiffres et Données est publié, les données sont mises à disposition des chercheurs sur le CASD (Centre d'accès sécurisé aux données).</p> <p>Les premiers résultats de l'édition précédente (2020) se trouvent sur https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2208/detail/</p>